



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°21/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

05 AOUT 2020

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 21 juillet 2020		
<b>Nombre de conseillers municipaux</b>		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
<b>En début de séance :</b>		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. , MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	31	
Procurations	2	
Absents	0	
Excusés	0	
<b>En cours de Séance :</b>		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)
Présents	30	
Procurations	3	
Absents	0	
Excusés	0	
		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> :
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA ( DDA3) Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU ( Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU MATERIEL DE  
SONORISATION POUR ANIMATIONS & FETES**

Le Maire expose :

Le matériel technique de sonorisation nécessaire aux opérations d'animations des services municipaux est défectueux et donc inopérant pour permettre la réalisation des missions dans de bonnes condition.

Il convient donc d'en acquérir de nouveaux, plus performants et mieux adaptés aux besoins de la ville. Il permettra également d'éviter autant que possible le recours à des prestataires tout en favorisant la mutualisation entre services.

Cet investissement est estimé à la somme de 11 640,35 € H.T, et son financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
<b>Equipement audio</b>	11 640,35 €	<b>Ville</b> Autofinancement	5 820,18 €	50,00 %
		<b>CACEM</b> Fond de concours 2019	5 820,18 €	50,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 640,35 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 640,35 €</b>	<b>100,00 %</b>

.....  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'APPROUVER** le plan de financement proposé

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Pour le Maire, et par délégation

1<sup>er</sup> Adjoint

Claude ADELE